



BULLETIN INDIVIDUEL ADHÉSION 2024/2025

LE CLUB

- 16 chemin des Bogeys 73100 Grésy-sur-Aix
- www.rocetvertige.net
- rocetvertige@gmail.com
- 07.81.82.31.30

INSCRIPTIONS

- Les inscriptions auront lieu au centre omnisports (gymnase) de Grésy-sur-Aix lors du forum des associations, le samedi 7 septembre 2024 de 10h à 15h30.
- Les inscriptions déposées dans la boîte aux lettres du club ne sont pas acceptées.
- La licence FFME est dématérialisée, vous recevrez par SMS ou email les codes qui vous permettront de l'imprimer à partir de votre espace personnel sur le site internet www.ffme.fr, il est donc indispensable de nous indiquer un numéro de téléphone portable et une adresse mail valides.
- Le certificat médical, valable pour trois saisons, et le questionnaire de santé sont à mettre à jour et à télécharger par le licencié sur son espace personnel "myffme" afin que la licence soit valable.

**ATTENTION
NOMBRE DE PLACES LIMITÉES**

**SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SERONT
ACCEPTÉS (DANS LA LIMITE DES PLACES
DISPONIBLES)**

ACTIVITÉ ESCALADE

- Les créneaux se déroulent sur le mur d'escalade du centre omnisports de Grésy-sur-Aix (gymnase). Selon les conditions météorologiques et d'encadrement, des sorties sur des sites naturels en falaise seront proposées. Les informations seront communiquées lors des séances précédentes.
- Pour les séances en extérieur, il est indispensable de se munir de bonnes chaussures, de vêtements adaptés, chapeau, crème solaire, eau, ... En cas de conditions météo incertaines, la décision de maintenir la séance ou de repli au gymnase est prise au plus tôt la veille, au plus tard à l'heure de la séance par l'encadrant.
- Le club dispose de matériel mis à la disposition des adhérents (cordes, baudriers, freins d'assurance, chaussons, casques).
- Créneaux du lundi soir :
 - 18h30 - 20h00 (âgés de 11 ans à 16 ans) : 10 places
- Créneaux du jeudi soir (l'encadrant se réserve le droit de moduler les créneaux) :
 - 17h00 - 18h30 (jeunes âgés de 7 ans à 12 ans) : 12 places dont 6 débutants maximum
 - 18h30 - 20h15 (ados de 12 ans à 16 ans) : 14 places
 - 20h15 - 22h00 (adultes à partir de 17 ans) : 14 places
- Créneaux samedi matin (jeunes et adolescents)
 - 08h30 - 09h40 (jeunes âgés de 7 ans et 8 ans) : 8 places
 - 09h40 - 10h50 (jeunes âgés de 9 ans et 10 ans) : 10 places
 - 10h50 - 12h00 (jeunes âgés de 11 ans et 12 ans) : 10 places
 - 12h00 - 13h20 (jeunes/ados à partir de 13 ans) : 10 places
- Créneaux "autonomie" loisirs adultes mardi 19h30 - 21h30 et mercredi soir 20h00 - 21h30 : autonomie obligatoire, module sécurité orange obligatoire (possibilité de le passer gratuitement au sein du club en début d'année pour ceux grimpent déjà en autonomie)
- Les créneaux débuteront le lundi 9 septembre 2024 et se termineront samedi 14 juin 2025 compris Le gymnase étant fermé durant les vacances scolaires, aucune activité n'aura lieu durant ces périodes.

SÉCURITÉ

- Les créneaux sont encadrés par un Brevet d'Etat "Escalade" ou des initiateurs diplômés par la FFME. Ils sont là pour vous accompagner dans votre épanouissement dans l'escalade et répondre à toutes vos questions.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- L'ensemble des versements encaissés par le club (sauf licence FFME) permet de prendre en charge les frais d'encadrement, le renouvellement du matériel collectif, l'achat de prises d'escalade.
- La licence FFME n'est pas uniquement une assurance responsabilité civile et individuelle accident, c'est aussi notre représentativité pour le développement des sports alpins, des formations, la création et l'entretien des sites de pratiques, etc...
- L'association fonctionne par l'action de bénévoles (bureau du club et initiateurs encadrants). Ils pourront au cours de la saison vous demander un coup de main pour l'entretien du mur, des prises, ... et vous serez à votre tour bénévole du club.

DIVERS

- Les tarifs de la FFME sont consultables sur le site internet www.ffme.fr
- 1 règlement par adhérent
- Les tarifs indiqués sont pour l'année complète (01 septembre au 31 août).
- Pour les mineurs qui n'ont pas encore de T-shirt, l'achat de ce dernier est possible en fonction du stock restant (rappel : le T-shirt du club est obligatoire pour les compétitions fédérales).

LIENS

- Bulletin d'inscription : <https://www.rocetvertige.net/inscription/>
- Certificat médical : <https://www.montagne-escalade.com/site/BO/documents/certificat-medical-type.pdf>
- Questionnaire : https://www.montagne-escalade.com/site/BO/documents/QS-SPORT-cerfa_15699.pdf
- Notice d'assurance : <https://www.ffme.fr/wp-content/uploads/2021/06/PACK-REG32501-V0421-BD.pdf>



BULLETIN D'INSCRIPTION 2024/2025

(remplir en MAJUSCULE - 1 bulletin par adhérent)

Nom : Prénom :

Téléphone : Date de naissance :

Email :

Adresse :

Personne (téléphone) à contacter en cas d'urgence :

Remarque pour une meilleure prise en charge (si jugée nécessaire) :

.....

Cours escalade (encadrement par un BE) - places limitées		Tarifs	Sous-total
Lundi	18h30 - 20h00 (âgés de 11 ans à 16 ans)	300,00 €	
Samedi	08h30 - 09h40 (jeunes âgés de 7 ans et 8 ans)	290,00 €	
	09h40 - 10h50 (jeunes âgés de 9 ans et 10 ans)	290,00 €	
	10h50 - 12h00 (jeunes âgés de 11 ans et 12 ans)	290,00 €	
	12h00 - 13h20 (jeunes/ados à partir de 13 ans)	290,00 €	
Jeudi	17h00 - 18h30 (jeunes âgés de 7 ans à 12 ans)	290,00 €	
	18h30 - 20h15 (ados de 12 ans à 16 ans)	300,00 €	
	20h15 - 22h00 (adultes à partir de 17 ans)	300,00 €	
Accès en Autonomie : Module sécurité orange obligatoire		Tarifs	Sous-total
Adultes en autonomie	mardi 19h30 - 21h30 et mercredi soir 20h00 - 21h30	190,00 €	
Options FFME (assurances supplémentaires)		Tarifs	Sous-total
Assurance FFME : <input type="checkbox"/> Base(8.00 €) <input type="checkbox"/> Base +(11.00 €) <input type="checkbox"/> Base ++(18.00 €)			
<input type="checkbox"/> Ski de piste(5 €) <input type="checkbox"/> Slackline(5 €) <input type="checkbox"/> Trail(10 €) <input type="checkbox"/> VTT(30 €) <input type="checkbox"/> Protection juridique « Agression » (1.70 €) Indemnités journalière : <input type="checkbox"/> IJ1(18 €) <input type="checkbox"/> IJ2(30 €) <input type="checkbox"/> IJ3(35 €)			
Réductions		Tarifs	Sous-total
Pass'Région	n°	- 30.00 €	
OKAY Savoie	n°		
Total			

Espèces :

SIGNATURE :

ANVC (100 € maximum) :

3 chèques : € / € / €
 octobre janvier mars

Descriptif des tarifs :

- les tarifs indiqués incluent la licence FFME
 - jeune : 57 € (dont 31,50 € pour le national + 10 € pour la ligue AURA + 9,50 € pour le CT 73 + 6 € pour la RC)
 - adulte : 69.50 € (dont 44 € pour le national + 10 € pour la ligue AURA + 9,50 € pour le CT 73 + 6 € pour la RC)
- la licence FFME contient également la garantie responsabilité civile obligatoire de la FFME 6 €



FORMULAIRE D'AUTORISATION DE DIFFUSION D'IMAGE

Je soussigné(e),

Adresse :

Code Postal : Ville :

Pays :

Autorise l'association « Roc et Vertige » à me photographier et me filmer dans le cadre des différents évènements que l'association organise.

J'accepte l'utilisation et l'exploitation non commerciale de mon image dans le cadre de la promotion de l'association, notamment sur le site internet de l'association, ainsi que sa reproduction sur quelque support que ce soit (papier, support analogique ou numérique) actuel ou futur et ce, pour la durée de vie des documents réalisés ou de l'association.

En conséquence de quoi, je renonce expressément à me prévaloir d'un quelconque droit à l'image et à toute action à l'encontre de Roc et Vertige qui trouverait son origine dans l'exploitation de mon image dans le cadre précité.

N'autorise pas l'association « Roc et Vertige » à me photographier et me filmer dans le cadre des différents évènements que l'association organise.

Date et signature :

.....

Autorisation par le parent ou représentant légal si mineur(e) :

Je déclare être le parent ou le représentant légal du mineur nommé ci-dessus, et avoir l'autorisation légale de signer cette autorisation en son nom.

Nom du représentant légal :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Pays :

Date et signature du parent ou représentant légal :

.....

Votre dossier d'inscription doit comprendre

- La page 3 du bulletin individuel d'adhésion rempli et signé.
- Avoir pris connaissance et avoir signé le règlement intérieur.
- L'autorisation remplie du droit à l'image (page 4).
- Votre règlement (1 règlement par adhérent) : espèces, chèques (1 ou 3), coupons ANCV (montant maximum accepté de 100 €).
- La notice d'assurance FFME (bulletin d'information n°1) remplie et signée (si vous ne souhaitez pas l'assurance complémentaire, cocher la case du refus de l'assurance).

Obligatoire mais à conserver par l'adhérent :

- Un certificat médical pour les adultes nouveaux licenciés ou pour les adultes ayant fourni un précédent certificat datant de plus de 3 ans (à mettre à jour par le licencié en le téléchargeant sur son espace « myffme » afin d'activer sa licence).

Ou

- Un questionnaire de santé pour les adultes à jour de leur certificat médical (pour la 2^e et 3^e année de validité du certificat médical) et pour les mineurs (à renouveler tous les ans) : document à mettre à jour par le licencié en le téléchargeant sur son espace « myffme » afin d'activer sa licence.

